RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
M A I R I E D E

CAPESTANG

100

105

100

100

100

165

100

100

100

-

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 10 juillet 2020 à 18h

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Pierre POLARD, Maire.

Etaient présents: MM et Mmes Christian ALFARO, Laëtitia ANDRIEU Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Chantal DUMONT-GILMOZZI, Bruno ESPOSITO, Estelle FLEUTÔT, Jérôme GARCIA, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Gilles JOFFRE, Emilie LAMARCQ, Béatrice MILESI, Augustin MINARRO, Isabelle PALM, Alain RIVAYRAND, Bruno SALGUES, Jean-Claude VIVANCOS.

Procurations: Jacques MAURAND à Jean Claude VIVANCOS, Micheline MIANNAY à Anne Marie DUCLA.

Objet : Désignation des 7 délégués titulaires et 4 suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 Septembre 2020

Le Maire,

Vu le décret 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu l'arrêté préfectoral modificatif 2020-I-794 indiquant le nombre de délégués et de suppléants des conseils municipaux à élire ainsi que le mode de scrutin en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

- **Précise** que pour la Commune de Capestang, 7 délégués et 4 suppléants doivent être élus au scrutin de liste, à bulletin secret, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.
- Rappelle qu'en application de l'article. R.133 du code électoral, le bureau est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes : Alain Rivayrand, Jean Claude Vivancos, Laetitia Andrieu, Estelle Fleutot. Monsieur Jérôme Garcia est désigné secrétaire.
- Constate que DEUX listes de candidats ont été déposées.

Liste CAPESTANG DEBOUT

- 1 Pierre POLARD
- 2 Anne-Marie DUCLA
- 3 Jean-Claude VIVANCOS
- 4 Isabelle GIL
- 5 Alain RIVAYRAND
- 6 Béatrice MILESI
- 7 Gilles DUCLOS
- 8 Emilie LAMARCQ
- 9 Pierre CUESTAS
- 10 Chantal DUMONT
- 11 Jacques MAURAND

Liste CAPESTANG AVEC VOUS

- 1 Bruno SALGUES
- 2 Claudine COMOLLI
- Invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- Indique que le résultat de l'élection est le suivant :

REÇU EN PREFECTURE

le 15/07/2020

Nombre de votants : 22 Nombre de blanc : 0 Nombre de nuls : 0 Suffrages exprimés : 22

liste CAPESTANG DEBOUT: 19 voix liste CAPESTANG AVEC VOUS: 3 voix

	Suffrages obtenus	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Liste CAPESTANG DEBOUT	19	6	4
Liste CAPESTANG AVEC VOUS	3	1	0

Proclame élus délégués titulaires et délégués suppléants :

Titulaires:

- 1 Pierre POLARD
- 2 Anne-Marie DUCLA
- 3 Jean-Claude VIVANCOS
- 4 Isabelle GIL
- 5 Alain RIVAYRAND
- 6 Béatrice MILESI
- 7 Bruno SALGUES

Suppléants:

- 1 Gilles DUCLOS
- 2 Emilie LAMARCQ
- 3 Pierre CUESTAS
- 4 Chantal DUMONT

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Pour extrait certifié conforme Le Maire,

Pierre POLARD